

**ANNEXE III**  
**JAUNE « TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES**  
**TERRITORIALES » ANNEXE AU PLF 2015**

Les évaluations prévisionnelles du montant des subventions à verser aux collectivités territoriales dites de « catégorie 63 » renseignées dans les projets annuels de performances (PAP) doivent être les plus fiables possibles et, en principe, comparables avec les montants de l'exécution de l'année précédente, en l'absence de réformes des dispositifs concernés.

Les montants prévisionnels des subventions de nombreux programmes demeurent sous ou sur-évalués en LFI 2014 par rapport aux crédits consommés en 2013. La Cour des comptes et le Parlement continuent de s'étonner de cette situation.

Certains programmes présentent la caractéristique d'être abondés de manière récurrente, en cours de gestion, par décrets de transferts ou fonds de concours, ce qui rend parfois difficile l'évaluation initiale. En outre l'ouverture conjoncturelle de crédits explique parfois une partie de ces différences. Néanmoins, des écarts importants, observés d'une année sur l'autre, demeurent inexpliqués.

Il est donc demandé aux ministères concernés de maintenir leur vigilance quant à l'évaluation des montants 2015 qu'ils vont renseigner dans les PAP et qui seront ensuite repris dans l'annexe jaune « Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales ».

Quelques exemples sur les écarts constatés :

Crédits catégorie 63 subventions aux collectivités

en M €		Exécution 2013		LFI 2014		Ecart LFI 2014/exécution 2013			
Mission	Programme	AE	CP	AE	CP	AE		CP	
Outre-mer	123	386,84	290,80	463,80	410,10	76,96	20%	119,30	41%
Politique des territoires	112	94,61	113,29	171,31	174,49	76,70	81%	61,20	54%
Ville et logement	135	234,00	287,50	11,07	18,66	-222,93	-95%	-268,84	-94%
Écologie, développement et aménagement durables	181	7,03	7,97	180,40	41,90	173,37	2 465%	33,93	426%
Écologie, développement et aménagement durables	205	4,30	3,96	9,87	9,87	5,57	129%	5,91	150%
Recherche et enseignement supérieur	172	2,59	2,57	28,31	28,31	25,72	994%	25,74	1 002%
Administration générale et territoriale de l'État	232	0,49	0,49	21,82	21,82	21,32	4 316%	21,32	4 308%